NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302034 - Vallées de l'Allanche et du Haut Alagnon

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302034

1.3 Appellation du site

Vallées de l'Allanche et du Haut Alagnon

1.4 Date de compilation

15/06/2015

1.5 Date d'actualisation

11/03/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2016
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/07/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038873103

Explication(s) :

Création site linéaire Ancien numéro attribué FR8302029

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,917°

Latitude : 45,204°

2.2 Superficie totale

1569,6 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
15	Cantal	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
15025	ALBEPIERRE-BREDONS
15001	ALLANCHE
15041	CHAPELLE-D'ALAGNON
15061	DIENNE
15069	FERRIERES-SAINT-MARY
15080	JOURSAC
15091	LANDEYRAT
15101	LAVEISSIERE
15114	MARCENAT
15138	MURAT
15141	NEUSSARGUES EN PINATELLE
15151	PEYRUSSE
15155	PRADIERS
15225	SEGUR-LES-VILLAS

15253	VERNOLS
15263	VIRARGUES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		3,4 *(0,22 %)*		G	B	C	B	C
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,5 *(0,03 %)*		G	C	C	B	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,4 *(0,03 %)*		G	C	C	B	C
4030 *Landes sèches européennes*		1,1 *(0,07 %)*		G	C	C	B	C
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		0,01 *(0 %)*		G	B	C	C	C
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		0,6 *(0,04 %)*		G	C	C	B	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		18 *(1,15 %)*		G	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	212,3 *(13,53 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		124,4 *(7,93 %)*		G	B	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		62,3 *(3,97 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		112,2 *(7,15 %)*		G	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		89,1 *(5,68 %)*		G	B	C	B	B

7110 *Tourbières hautes actives*	X	0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		1 *(0,06 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,6 *(0,04 %)*		G	C	C	B	C
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		1 *(0,06 %)*		G	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	104,5 *(6,66 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		3,2 *(0,2 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,3 *(0,02 %)*		G	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	P	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	P	C	B	C	B
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p	4	4	localities	R	G	C	B	C	C

F	5316	*Cottus duranii*	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Arabis cebennensis*				P				X		
P		*Arnica montana*						X				X
P		*Asplenium viride*				P						X
P		*Campanula latifolia*				P						X
P		*Cardamine pentaphyllos*				P						X
P		*Carex cespitosa*				P						X
P		*Circaea alpina*				P						X
P		*Drosera rotundifolia*										X
P		*Epipactis palustris*				P						X
P		*Gagea lutea*										X
P		*Galanthus nivalis*				P		X				X
P		*Gentiana lutea*				P		X				X

P		*Hieracium cymosum*				P						X
P		*Lilium martagon*				P						X
P		*Pedicularis palustris*				P						X
P		*Polemonium caeruleum*										X
P		*Salix bicolor*				P						X
P		*Streptopus amplexifolius*				P						X
P		*Thysselinum palustre*				P						X
P		*Utricularia australis*				P						X
P		*Veronica urticifolia*				P						X
P		*Carlina acanthifolia subsp. acanthifolia*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	6 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	9 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	16 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	58 %
N16 : Forêts caducifoliées	8 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site correspond à environ 230 Km de cours d'eau formant un chevelu important situés dans un sous bassin versant de l'Alagnon jusqu'à Massiac qui comptabilise une superficie de 429 km² avec un réseau hydrographique de 327,755 km au total, lui-même constitué de 83 cours d'eau. L'Alagnon est le cours d'eau principal, il est en partie classé en première catégorie piscicole (salmonidés dominant) comme tous ses affluents.

Au niveau géologique, le bassin versant du site est localisé sur des formations volcaniques localement recouvertes par des roches superficielles quaternaires. L'érosion glaciaire a contribué à l'élargissement de la vallée et à l'apport de matériaux morainiques jusqu'aux environs de Neussargues-Moissac. Dans la partie intermédiaire et aval, les formations géologiques les plus représentées sont d'âge primaire (gneiss, schistes).

Le bassin versant du site est caractérisé par une altitude moyenne de 1078 m, allant de 549 et 1841 m. Au niveau climatique, côté Ouest, les influences océaniques sont prépondérantes avec une pluviosité étagée selon l'altitude alors que le côté Est du bassin versant est caractérisé par des précipitations plus faibles.

La présence de 2 espèces animales de l'annexe 2 de la Directive habitats (Loutre et Ecrevisse à pattes blanches) a justifié la désignation du site, intérêt écologique qui se renforce par la présence de 3 poissons : le Chabot, la Lamproie de planer, le Saumon, eux-mêmes figurant sur la liste de l'annexe 2.

Le site présente aussi 12 habitats (ou « sous-habitats ») naturels ou semi-naturels dominants dont 4 d'intérêt communautaires dont deux habitats forestiers d'intérêt prioritaire. Le site présente un intérêt d'autant plus important que les forêts de Frênes et d'Aulnes s'étendent à priori sur une part non négligeable des habitats naturels présents sur le site inventorié. Les superficies des habitats naturels restant à préciser.

Le maintien et les améliorations de la qualité du milieu qui les abritent sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats
).

Les perturbations éventuelles sur les espèces, sont de nature variée et concernent l'ensemble des activités : rejets domestiques diffus, assainissement insuffisant, instabilité de berges, dégradation de ripisylves, modifications de substrats, rejets de laiteries, drainage des zones humides, piétinement du bétail, épandage de lisiers

Des menaces plus spécifiques à chacune des espèces sont également identifiées : problème de collision pour La loutre, concurrence avec l'écrevisse invasive pour l'Ecrevisse à pattes blanches.

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

Pour les 2 espèces qui ont été déterminantes pour la désignation du site, La loutre et l'Ecrevisse à pattes blanches, mais aussi pour les 3 poissons inscrits à l'annexe 2 de la Directive Habitats, le maintien et les améliorations de la qualité du milieu qui les abrite sont primordiaux, qu'il s'agisse de la physico chimie des eaux ou de l'intégrité physique du cours d'eau (berges, substrats
).

Pour rappel, l'importance du site est connectée à l'enjeu régional de préservation de ces deux espèces patrimoniales dans les cours d'eau d'Auvergne, et à la responsabilité forte de notre région pour leur état de conservation.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	H01.01	Pollution des eaux de surface par des installations industrielles		B
H	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
H	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		B
M	A02.03	Retournement de prairies		B
M	A08	Fertilisation		B
M	B07	Autres activités sylvicoles (ex : érosion due à une éclaircie, fragmentation		
)		B		
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	K04.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	4,3 %

Propriété privée (personne physique)	76,2 %
Propriété d'une association, groupement ou société	15,4 %
Etablissement public	0,9 %
Domaine public communal	2,8 %
Domaine public départemental	0,3 %
Domaine public de l'état	0,1 %

4.5 Documentation

Cartographie des habitats : CHRISTOPHE H., BIOME, 2019. # Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8302034 " Vallées de l'Allanche et du haut Alagnon ", Rapport de synthèse, BIOME observation des espaces naturels, 109p.

Inventaire Ecrevisses : LAMBREMON, J., 2018. Inventaire des écrevisses sur le bassin versant de l'Alagnon, Rapport d'étude. Fédération du Cantal pour la pêche et la protection du milieu aquatique, 148p.
4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	94 %
93	Réserve naturelle régionale	0,05 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Volcans d'Auvergne	*	94%
93	Tourbières du Jolan et de la Gazelle	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SIGAL

Adresse : 4 rue Albert Chalvet 15500 MASSIAC

Courriel : alagnon.agricole@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302034
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548597/2015-document-d-objectifs-natura-2000-des-vallees-de-l-allanche-et-du-haut-alagnon-fr8302034

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation